

sar

Salon des
artisans
récupérateurs

2018

GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE



Version du 19 mars 2018

Table des matières

1. À propos d'ENVironnement JEUnesse	3
2. À propos du Salon des artisans récupérateurs	3
3. Processus de sélection	4
4. Critères d'évaluation	4
5. Dépôt de votre dossier de candidature	5
6. Espace et kiosque	5
7. Règlements du Salon des artisans récupérateurs	7
Annexe I : Plan des salles.....	8
Annexe II : Spécifications des kiosques	9
Annexe III : Formulaire de mise en candidature	11

1. À propos d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagé(e)s afin qu'ils(elles) fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

2. À propos du Salon des artisans récupérateurs

Les artistes et les artisans locaux participant au Salon des artisans récupérateurs (SAR) inscrivent la conscience environnementale au cœur de leur démarche créative. Les œuvres d'art, les objets utiles et les articles de mode présentés sont immanquablement issus d'un processus de recyclage, de réusinage, de réutilisation ou de revalorisation de matériaux de toutes sortes généralement voués aux ordures. Ainsi, le SAR représente fièrement un volet avant-gardiste et inusité des métiers d'arts où l'empreinte écologique et l'unicité des produits s'accordent avec l'air du temps, à la convergence de l'écoresponsabilité et du savoir-faire de nos créateurs.

Ce grand événement annuel réunit plus d'une trentaine d'écodesigners québécois variés. Vêtements, bijoux, accessoires de mode, objets utilitaires et décoratifs, meubles et autres petites perles rares, pour les petits comme pour les grands, sont proposés par les créateurs.

Battant tous les records d'achalandage des années précédentes, plus de 5 000 visiteurs ont franchi les portes de la Maison du développement durable lors de l'édition 2015. En 2016 et 2017, environ 4 000 visiteurs ont participé à l'événement.

L'édition 2018 du Salon des artisans récupérateurs se tiendra du 30 novembre au 2 décembre 2018 à la Maison du développement durable située au 50, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal (Québec), H2X 3V4. Il s'agit de la 13^e édition de l'événement et la 5^e organisée par ENvironnement JEUnesse.

Aperçu du programme et des activités

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Vendredi le 30 novembre 2018	16 h à 21 h (soirée d'ouverture officielle et ouverte au public)
Samedi le 1 ^{er} décembre 2018	11 h à 19 h
Dimanche le 2 décembre 2018	11 h à 17 h

Un concours coup de cœur permettra de gagner des prix et un kiosque d'ENvironnement JEUnesse permettra, aux petits comme aux grands, de fabriquer leurs propres œuvres écologiques à partir de matériaux récupérés comme des chambres à air de vélo et des diapositives.

3. Processus de sélection

Le tableau ci-dessous décrit les différentes étapes du processus de sélection et présente les dates importantes.

Période	Étapes
22 avril 2018	Fin de la période de mise en candidature
Avril et mai 2018	Analyse des dossiers de candidatures
Semaine du 7 mai 2018	Envoi des réponses aux candidat(e)s pour un 1 ^{er} tour
21 mai 2018	Date limite de confirmation par les artisan(e)s au 1 ^{er} tour et paiement
Semaine du 21 mai 2018	Envoi des réponses aux candidat(e)s pour un 2 ^e tour
4 juin 2018	Date limite de confirmation par les artisan(e)s au 2 ^e tour et paiement
Juin 2018	Annonce de la sélection finale

4. Critères d'évaluation

Le tableau ci-dessous présente les critères d'évaluation des dossiers de candidature.

Critères	Éléments observables
Environnement	Démarche écologique, avantage environnemental, durabilité du produit, utilisation d'un minimum de 75 % de matières récupérées dont la provenance est vérifiable
Conception	Produits conçus et fabriqués de manière éthique au Québec, par l'artisan (et son équipe) présentant sa candidature
Qualité	Qualité des produits, apparence, fonction ou besoin comblé
Accessibilité	Coût raisonnable du produit, offert à une clientèle variée
Originalité	Produits originaux, unicité et innovation dans un souci de présenter des produits dans des catégories variées
Autres	Membre du Conseil des métiers d'art québécois, collection renouvelée, etc.
Dossier complet (critère éliminatoire)	Formulaire dûment rempli et photos envoyées avant la date limite
Respect des règlements (critère éliminatoire)	Acceptation des règlements du Salon des artisans récupérateurs

5. Dépôt de votre dossier de candidature

Avant de remplir le formulaire de candidature, veuillez lire attentivement ce Guide de mise en candidature. Le guide est incontournable, entre autres, afin de faire le choix de l'emplacement de votre kiosque.

Notez également que vous ne pouvez pas enregistrer vos réponses dans le formulaire pour y revenir plus tard.

Vous pouvez accéder à toutes les questions du formulaire en consultant l'annexe III du Guide de mise en candidature.

Étapes à suivre

1. Lire attentivement le Guide de mise en candidature ;
2. Remplir le formulaire de mise en candidature avec le Guide de mise en candidature en main ;
3. Envoyer vos photos par courriel à l'adresse sar@enjeu.qc.ca pour compléter votre dossier de candidature.

Astuce lors de l'envoi de votre formulaire

Après avoir cliqué sur « Envoyer », une nouvelle page apparaît, indiquant l'option « Modifier la réponse ».

- En cliquant sur « Modifier la réponse », vous reviendrez à la première page de votre propre formulaire complété. Vous pourrez alors sauvegarder l'URL de cette page afin de modifier votre formulaire ultérieurement.

6. Espace et kiosque

Pour vous aider à faire votre choix, veuillez référer aux plans de l'annexe I de la Maison du développement durable située au 50, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal (Québec), H2X 3V4.

Notez que les kiosques y sont dessinés à titre indicatif et sont sujets à changement. Les plans ne sont pas à l'échelle. Les spécificités de chaque kiosque sont indiquées à l'annexe II.

Notez également qu'il n'y a aucune cloison entre les kiosques. Nous préférons un espace aéré et vous encourageons à ne pas prévoir de mur sur les côtés de votre kiosque qui pourraient cacher ou isoler certains kiosques. De plus, vos présentoirs doivent être autoportants.

Pour les artisan(e)s qui souhaitent avoir accès à une salle d'essayage, notez qu'un espace est prévu dans la salle Clark. Vous serez responsable d'apporter votre propre salle d'essayage portative (les artisan(e)s pourront être mis en contact afin de partager la salle d'essayage). Si votre kiosque était situé dans une autre salle, vous devrez toutefois assumer le volet essayage, sans bénéficier d'espace supplémentaire. Dans tous les cas, vous êtes responsable de vous procurer un miroir ou tout autre accessoire.

- L'Atrium est une salle à aire ouverte située au premier étage.
- La salle du Parc est située au premier étage.
- La salle Clark est située au premier étage.
- La salle Ville-Marie est située au premier étage.

Les tarifs varient entre 280 \$ et 320 \$ (consulter l'annexe II), et celui-ci inclut une table et une chaise si elles ont été demandées dans le formulaire. Un accès à une prise électrique est aussi possible à condition de prévoir une rallonge électrique. Vous devez prévoir un éclairage d'appoint qui complètera l'éclairage ambiant. Le tarif comprend également un service de gardien de sécurité en tout temps. Vous devez cependant veiller à la sécurité de votre kiosque durant les heures d'ouverture du salon. Un accès au réseau sans fil est également fourni pour faciliter vos transactions monétaires.

Veillez inscrire vos préférences quant à l'emplacement de votre kiosque, par ordre de priorité (1 étant votre premier choix). L'attribution des salles sera effectuée suivant l'ordre de réception des dossiers de candidature et de la confirmation suite à l'octroi d'une place au Salon des artisans récupérateurs (y compris la réception du paiement).

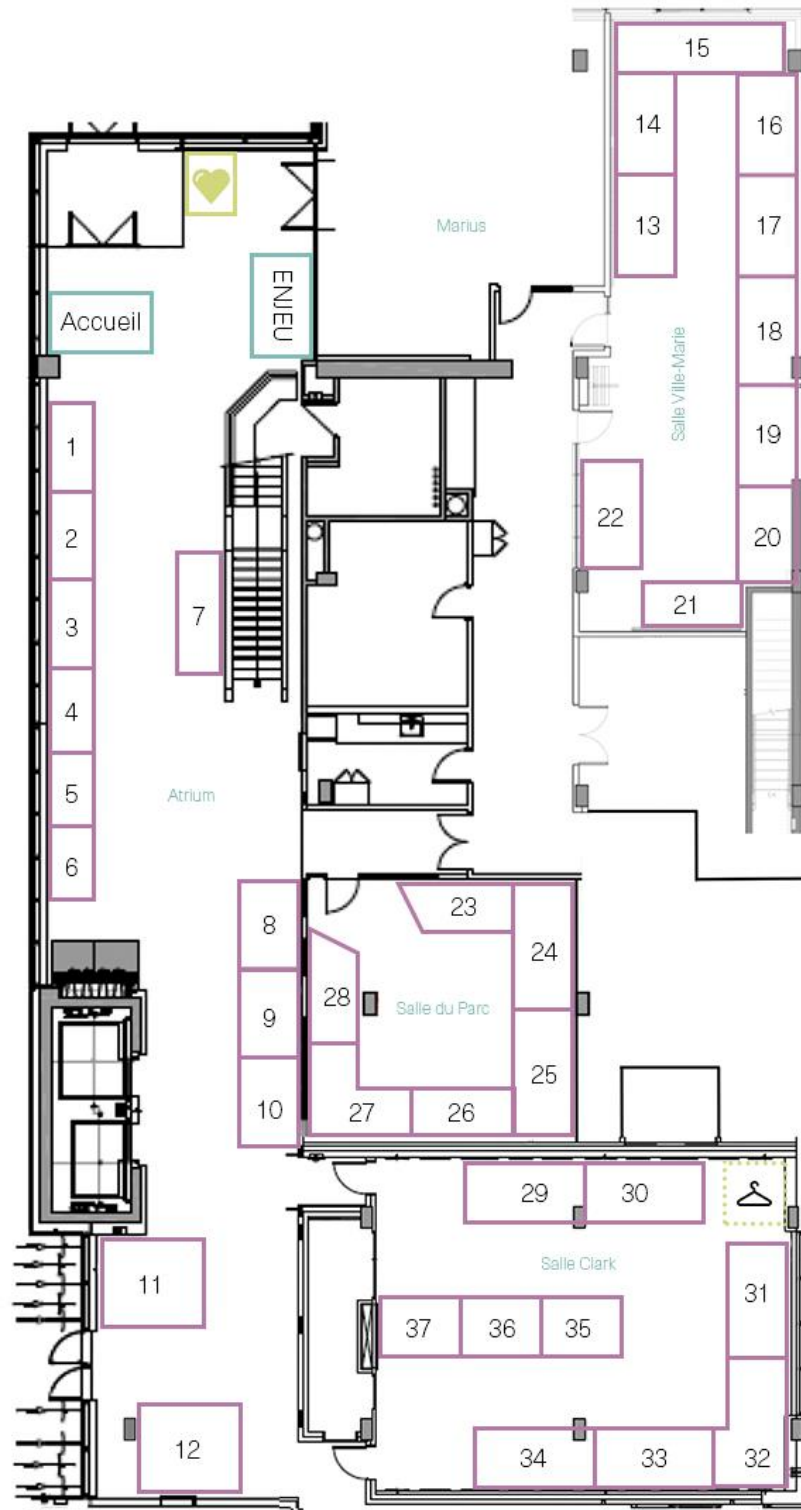
7. Règlements du Salon des artisans récupérateurs

Cette section présente les Règlements du Salon des artisans récupérateurs 2018. Veuillez noter qu'un « Guide de l'artisan » vous sera envoyé au moins un (1) mois avant la tenue de l'événement. Le « Guide de l'artisan » comprendra toutes les informations logistiques dont vous aurez besoin pour l'événement (montage et démontage de votre kiosque, critères à respecter, horaire, etc.).

1. Le partage des kiosques n'est pas autorisé.
2. Tout exposant devra respecter les limites du kiosque qui lui sont assignées.
3. Les artisan(e)s sont tenus de vendre les produits pour lesquels ils(elles) ont été sélectionné(e)s. ENvironnement JEUnesse et le Salon des artisans récupérateurs ne peuvent offrir aucune exclusivité sur un type ou un style de produit.
4. Aucune activité de promotion ou de sollicitation (distribution de brochures, carte-cadeaux, mascotte, etc.) auprès des visiteur(euse)s ne sera permise à l'extérieur de votre kiosque.
5. Politique d'annulation : En cas d'annulation avant le 1^{er} septembre 2018, 50 % du montant total de votre kiosque vous sera remboursé. À compter du 1^{er} septembre 2018, le montant total du kiosque ne sera pas remboursé.
6. L'artisan(e) s'engage à prendre connaissance du « Guide de l'artisan » et à en respecter les consignes.
7. L'artisan(e) s'engage à assurer une présence en tout temps à son kiosque lors de l'événement. L'horaire sera précisé dans le guide de l'artisan.
8. L'artisan(e) s'engage à se procurer une assurance responsabilité civile couvrant la superficie de son kiosque, et ce, pour toute la durée de l'événement. Une preuve d'assurance pourrait vous être demandée.
9. L'artisan(e) s'engage à fournir des produits de qualité et décharge ENvironnement JEUnesse et la Maison du développement durable de tout recours de la part d'un(e) acheteur(euse).
10. L'artisan(e) s'engage à répondre aux courriels provenant de l'adresse sar@enjeu.qc.ca.
11. Chacun(e) des artisan(e)s est responsable de promouvoir l'événement dans ses réseaux et pourra bénéficier des outils de communication préparés par les organisateurs de l'événement.

Annexe I : Plan des salles

Le plan ci-dessous montre les salles du premier étage (rez-de-chaussée) :



Annexe II : Spécifications des kiosques

Le tableau ci-dessous décrit les spécifications propres à chacun des kiosques.

Kiosque	Spécifications	Tarif
1	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
2	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
3	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
4	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
5	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
6	Espace d'environ 5' X 8' ; peut recevoir quelques gouttelettes du mur végétal	320 \$
7	Espace d'environ 4' X 12'	320 \$
8	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
9	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
10	Espace d'environ 5' X 8'	320 \$
11	Espace d'environ 8' X 8' ; laisser un passage pour la sortie d'urgence et l'extincteur	320 \$
12	Espace d'environ 8' X 8'	320 \$
13	Espace d'environ 5' X 9'	320 \$
14	Espace d'environ 5' X 9' ; ne pas utiliser de divisions ou de séparations en hauteur sur le côté adjacent au kiosque #15	320 \$
15	Espace d'environ 5' X 16'	320 \$
16	Espace d'environ 5' X 9' ; ne pas utiliser de divisions ou de séparations en hauteur sur le côté adjacent au kiosque #15	320 \$
17	Espace d'environ 5' X 9'	320 \$
18	Espace d'environ 5' X 9'	320 \$
19	Espace d'environ 5' X 9'	320 \$
20	Espace d'environ 5' X 10'	320 \$
21	Espace d'environ 5' X 10' ; placé à côté d'un système de son et en-dessous d'un écran sur lequel est projeté un diaporama ; éviter les structures en hauteur à l'arrière du kiosque	320 \$
22	Espace d'environ 5' X 10'	320 \$
23	Espace d'environ 5' X 8'	280 \$
24	Espace d'environ 5' X 11'	280 \$
25	Espace d'environ 5' X 11' ; placé à côté d'un système de son	280 \$
26	Espace d'environ 5' X 8' ; placé à côté d'un système de son et en-dessous d'un écran sur lequel est projeté un diaporama ; éviter les structures en hauteur à l'arrière du kiosque	280 \$
27	Espace d'environ 5' X 9' ; placé en-dessous d'un écran sur lequel est projeté un diaporama ; éviter les structures en hauteur à l'arrière du kiosque	280 \$
28	Espace d'environ 5' X 8'	280 \$
29	Espace d'environ 5' X 10' ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$

Kiosque	Spécifications	Tarif
30	Espace d'environ 5' X 10' ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$
31	Espace d'environ 5' X 10' ; placé en-dessous d'un écran sur lequel est projeté un diaporama ; éviter les structures en hauteur à l'arrière du kiosque ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$
32	Espace d'environ 5' X 12' ; placé en-dessous d'un écran sur lequel est projeté un diaporama ; éviter les structures en hauteur à l'arrière du kiosque ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$
33	Espace d'environ 5' X 10' ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$
34	Espace d'environ 5' X 10' ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$
35	Espace d'environ 7' X 8' ; plusieurs côtés visibles au kiosque ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$
36	Espace d'environ 7' X 8' ; plusieurs côtés visibles au kiosque ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$
37	Espace d'environ 7' X 8' ; plusieurs côtés visibles au kiosque ; accès à une salle d'essayage dans la salle	300 \$

Annexe III : Formulaire de mise en candidature

2018 Salon des artisans récupérateurs

L'édition 2018 du Salon des artisans récupérateurs se tiendra du 30 novembre au 2 décembre 2018 à la Maison du développement durable située au 50, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal (Québec), H2X 3V4. Il s'agit de la 13e édition de l'événement et la 5e organisée par ENvironnement JEUnesse.

GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE

Pour remplir adéquatement le formulaire, vous aurez besoin de vous référer au Guide de mise en candidature, que vous pouvez télécharger en suivant ce lien : <http://bit.ly/appelSAR2018>

FORMULAIRE

Vous ne pouvez pas enregistrer ce formulaire pour y revenir plus tard. Vous pouvez accéder à toutes les questions de ce formulaire en consultant le Guide de mise en candidature. Au total, il y a 8 rubriques à remplir, et vos réponses ne sont transmises qu'une fois que vous aurez cliqué sur «Envoyer» à la fin.

DATE LIMITE

L'appel de candidatures prend le fin le 22 avril 2018 à minuit HNE.

Section I - Informations sur l'artisan(e)

Nom de la compagnie

(Indiquez le nom tel qu'il doit apparaître sur tout le matériel promotionnel. Portez une attention particulière aux majuscules et aux accents.)

Prénom de l'artisan(e)

Nom de l'artisan(e)

Adresse postale complète

(Numéro civique, rue, appartement, ville, province et code postal.)

Numéro(s) de téléphone

Courriel

(Toutes les communications se feront par courriel. Il est de votre responsabilité d'aviser la coordination de l'événement si vous changez de courriel. De même, assurez-vous d'ajouter le courriel sar@enjeu.qc.ca à votre carnet d'adresse.)

Année de naissance

(Indiquez quelle est votre année de naissance ; la date de naissance exacte n'est pas exigée.)

Site web

Page Facebook

(Indiquez le lien complet. Par exemple : www.facebook.com/environnement.jeunesse/)

Date du début des activités de votre entreprise

(Vous pouvez également indiquer l'année.)

Votre entreprise en trois (3) mots

(Par exemple : Bijoux vintage recyclés)

Description de votre entreprise

(Votre description pourra être utilisée dans les documents d'information de l'événement, le site web, les réseaux sociaux ou tout autre média. Veuillez écrire votre description à la 3e personne du singulier, porter une attention particulière à la qualité de la langue et vous faire relire au besoin. Votre descriptif comprend idéalement une version en français et en anglais, d'un maximum de 75 mots chacune. Autrement dit, votre texte en français doit compter un maximum de 75 mots, et votre texte en anglais doit aussi respecter la limite de 75 mots.)

Êtes-vous membre du Conseil des métiers d'art québécois ?

Oui

Non

Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre.

Avez-vous déjà participé à une édition précédente du Salon des artisans récupérateurs ?

Oui

Non

Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre.

Si vous avez répondu Oui à la question précédente, veuillez indiquer à quelle(s) édition(s) vous avez été présent(e).

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2014

2015

2016

2017

Je ne sais pas. / Je préfère ne pas répondre.

Section II - Questions sur vos produits

Pour l'évaluation de votre candidature, veuillez répondre aux questions suivantes concernant vos produits. Si vous êtes retenu(e), vos réponses pourraient servir à des fins de promotion de l'événement. Veuillez écrire à la 3e personne du singulier, porter une attention particulière à la qualité de la langue et vous faire relire au besoin.

Catégorie de produit principale

(Veuillez choisir une seule catégorie.)

Accessoires de maison & décoration

Accessoires de mode

Bijoux

Enfants

Vêtements

Catégories de produit secondaire

Accessoires de maison & décoration

Accessoires de mode

Bijoux

Enfants

Vêtements

Donnez une estimation du pourcentage de matériaux récupérés dans vos oeuvres, selon le poids total des produits.

Quelle est votre matière première et comment vous la procurez-vous ?

En quoi votre démarche est-elle écologique ?

Vos produits sont-ils vendus en magasin ? Sur le Web ?

(Si oui, veuillez préciser les points de vente.)

Si vous avez déjà participé au Salon des artisans récupérateurs, présenterez-vous une collection similaire ou renouvelée ?

Vos pièces sont-elles uniques (aucune pièce pareille) ou fabriquées en petites séries (10 à 50 unités semblables du même produit) ?

Pièces uniques

Pièces fabriquées en petites séries

Faites la liste exhaustive des produits que vous souhaitez présenter.

(Pour chacun, indiquez le prix approximatif ou une fourchette de prix. Indiquez la lettre P à côté des articles pour lesquels vous enverrez une photo. Veuillez écrire PRODUIT PHARE à côté d'un ou de deux articles pour lesquels vous êtes connu(e) ou que vous considérez comme votre meilleur vendeur.)

Accepteriez-vous d'offrir un rabais aux membres d'ENvironnement JEUnesse et aux bénévoles lors de l'événement ?

Oui ; 5 %

Oui ; 10 %

Oui ; 15 %

Oui ; 20 %

Oui ; 25 %

Non

Section III - Espace et kiosque

Veuillez répondre aux questions suivantes concernant l'espace préféré et vos besoins pour votre kiosque.

Pour vous aider à faire votre choix, veuillez référer au Guide de mise en candidature. Notez que les kiosques y sont dessinés à titre indicatif et sont sujets à changement.

Notez également qu'il n'y a aucune cloison entre les kiosques. Nous préférons un espace aéré et vous encourageons à ne pas prévoir de mur sur les côtés de votre kiosque qui pourraient cacher ou isoler certains kiosques. De plus, vos présentoirs doivent être autoportants.

Pour les artisan(e)s qui souhaitent avoir accès à une salle d'essayage, notez qu'un espace est prévu dans la salle Clark. Vous serez responsable d'apporter votre propre salle d'essayage portative (les artisan(e)s pourront être mis en contact afin de partager la salle d'essayage). Si votre kiosque était situé dans une autre salle, vous devrez toutefois assumer le volet essayage, sans bénéficier d'espace supplémentaire. Dans tous les cas, vous êtes responsable de vous procurer un miroir ou tout autre accessoire.

Un ascenseur est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'Atrium est une salle à aire ouverte située au premier étage.

La salle du Parc est située au premier étage.

La salle Clark est située au premier étage.

La salle Ville-Marie est située au premier étage.

Le tarif inclut une table et une chaise si celles-ci ont été demandées dans ce formulaire. Un accès à une prise électrique est aussi possible à condition de prévoir une rallonge électrique. Vous devez prévoir un éclairage d'appoint qui complètera l'éclairage ambiant. Le tarif comprend également un service de gardien de sécurité en tout temps. Vous devez cependant veiller à la sécurité de votre kiosque durant les heures d'ouverture du salon. Un accès au réseau sans fil est également fourni pour faciliter vos transactions monétaires.

Veillez inscrire vos préférences quant à l'emplacement de votre kiosque, par ordre de priorité.

(Par exemple : choix #1 kiosque 12 ; choix #2 kiosque 18 ; choix #3 kiosque 2. L'attribution des salles sera effectué suivant l'ordre de réception des dossiers de candidature et de la confirmation suite à l'octroi d'une place au Salon des artisans récupérateurs, y compris la réception du paiement.)

Avez-vous besoin d'une table pour votre kiosque ?

Oui ; table de 5' X 2'

Oui ; table de 6' X 2'

Non et je comprends qu'il ne sera pas possible d'en faire la demande ultérieurement

Avez-vous besoin d'une chaise ?

Oui ; 1 chaise

Non et je comprends qu'il ne sera pas possible d'en faire la demande ultérieurement

Section IV - Règlements du Salon des artisans récupérateurs

Cette section présente les Règlements du Salon des artisans récupérateurs 2018. Veuillez noter qu'un « Guide de l'artisan » vous sera envoyé au moins un (1) mois avant la tenue de l'événement. Le « Guide de l'artisan » comprendra toutes les informations logistiques dont vous aurez besoin pour l'événement (montage et démontage de votre kiosque, critères à respecter, horaire, etc.).

1. Le partage des kiosques n'est pas autorisé.
2. Tout exposant devra respecter les limites du kiosque qui lui sont assignées de même que les spécifications propres à chacun des kiosques.
3. Les artisan(e)s sont tenus de vendre les produits pour lesquels ils(elles) ont été sélectionné(e)s. ENvironnement JEUnesse et le Salon des artisans récupérateurs ne peuvent offrir aucune exclusivité sur un type ou un style de produit.
4. Aucune activité de promotion ou de sollicitation (distribution de brochures, carte-cadeaux, mascotte, etc.) auprès des visiteur(euse)s ne sera permise à l'extérieur de votre kiosque.
5. Politique d'annulation : En cas d'annulation avant le 1er septembre 2018, 50 % du montant total de votre kiosque vous sera remboursé. À compter du 1er septembre 2018, le montant total du kiosque ne sera pas remboursé.

6. L'artisan(e) s'engage à prendre connaissance du « Guide de l'artisan » et à en respecter les consignes.
7. L'artisan(e) s'engage à assurer une présence en tout temps à son kiosque lors de l'événement. L'horaire sera précisé dans le guide de l'artisan.
8. L'artisan(e) s'engage à se procurer une assurance responsabilité civile couvrant la superficie de son kiosque, et ce, pour toute la durée de l'événement. Une preuve d'assurance pourrait vous être demandée.
9. L'artisan(e) s'engage à fournir des produits de qualité et décharge ENvironnement JEUnesse et la Maison du développement durable de tout recours de la part d'un(e) acheteur(euse).
10. L'artisan(e) s'engage à répondre aux courriels provenant de l'adresse sar@enjeu.qc.ca.
11. Chacun(e) des artisan(e)s est responsable de promouvoir l'événement dans ses réseaux et pourra bénéficier des outils de communication préparés par les organisateurs de l'événement.

Acceptez-vous les règlements du Salon des artisans récupérateurs 2018 ?

- Oui
Non

Section V - Envoi des photos

La période de mise en candidature prend fin le 22 avril 2018 à 23 h 59 HNE.

D'ici cette date, vous devez nous avoir transmis le présent formulaire dûment rempli.

Vous devez aussi avoir envoyé de trois (3) à cinq (5) photos en format .jpg d'au moins 2 Mo chacune par courriel à l'adresse sar@enjeu.qc.ca, et ce, à partir de votre adresse courriel fournie dans la section I du présent formulaire. Il est très important d'utiliser le même courriel afin que nous puissions faire le lien avec votre dossier de candidature.

Nous vous encourageons à nous envoyer des photos de bonne qualité comme celles-ci nous permettront d'évaluer la qualité de vos produits. De même, si ces photos sont de bonne qualité, elles pourraient être utilisées dans la promotion de l'événement.

Les photos ne doivent pas comporter de logo, ni d'écriture. Si vos photos sont soumises à des droits d'auteur ou qu'un crédit photo doit être indiqué, veuillez le mentionner dans votre courriel.

Votre candidature ne sera analysée qu'après la réception de vos photos par courriel.

Je comprends que mon dossier de candidature ne sera analysé qu'après avoir envoyé de trois (3) à cinq (5) photos de mes œuvres.

- Oui
Non

Section VI - Autres commentaires

Aimeriez-vous nous faire part de tout autre commentaire ?

Section VII - Suites du processus

La période de mise en candidature prend fin le vendredi 22 avril 2018 à 23 h 59 HNE.

Vous recevrez une réponse quant à l'acceptation ou non de votre candidature en mai 2018.

Vous disposerez alors de quatorze (14) jours pour nous faire parvenir votre réponse et votre paiement par virement bancaire (pas de virement Interac) ou par chèque à l'ordre de « ENvironnement JEUnesse » par la poste à l'adresse suivante :

ENvironnement JEUnesse
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340
Montréal (Québec) H2X 3V4

Dès la quinzième (15^e) journée, nous passerons aux candidat(e)s de la liste d'attente, et ce, jusqu'à ce que tous les kiosques soient comblés.

Je comprends que ma place au Salon des artisans récupérateurs dépend de l'acceptation de mon dossier, de ma réponse et de mon paiement acheminés dans les délais décrits ci-haut.

Oui

Non

Envoyer